



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR L'EQUIPEMENT
RURAL

Siège administratif : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 ☎ 05.49.91.62.66

**COMITE SYNDICAL
du 2 DECEMBRE 2019
COLLEGE « TRAVAUX PUBLICS »**

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Date de convocation : 25 novembre 2019
Date d'affichage : 11 décembre 2019
Secrétaire de séance : Maryvonne TAVILIEN
Secrétaire auxiliaire : Nathalie DURAND

Nombre de délégués en exercice : 191
Nombre de présents : 98
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de votants : 107

Le deux décembre de l'an deux mille dix-neuf, à 10 h, le Comité syndical – Collège « Travaux Publics » du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural, s'est réuni en session ordinaire Salle de réunions de l'Espace Gartempe à Montmorillon, sous la Présidence de Monsieur Ernest COLIN.

⇒ Etaient présents :

COLIN E. – **Président** : PORCHET B. - PROVOST J.P.- ROYER P. – TREMBLAIS D.- **Vice-Présidents**
ABAUX B. - AUDOUX J.J. – BARRUSSEAU J.P. – BASTARD D. - BASTIERE V. – BATLLE J.M. – BEAU J. – BEAUJANEAU G. – BERNARD B. – BERNARD J.P. - BIZAGUET M. – BLANCHARD B. – BODIN G. – BOULOUX Y. – BRETENOUX J.J. – BROQUET J.C. – CHAUVET O. - CHARRON M. – CHEBASSIER J. – CLEUET N. – COCQUEMAS A. – COMBEAUD R. – CONDAC O. – CORDEAU J.F. – COURTIOUX J.C. – COUTURIER S. – DARDILLAC R. – DAVIAUD C. – DAVID D. – DAZAS J. – DELIS G. – EMERY G. – FAROUX J.M. - FOUCHER C. – FROMENTEAU M. – GABARD J.P. – GATEFF S. – GEORGES A. – GIRARD K. – GRANDIN R. - GRANGEON J. – GRAVELAS J.M.- GUILLON A. – GUILLON B. – GUILLOT A. – HERAULT G. – HUGUENAUD G. – IRIBARREN J.F. - JARRY F. – JEANVOINE F. – LAMY J. – LAURENCIER Y. – LAVILLE B. – LE DREAU Ph. – LUSSEAU D. – MARCHAND Ph. - MELON J.P. – METAIS J. – MINOT P. – MONDON A. – MOREAU P. – MOULIN D. – NASSERON Th. – NEVIERE A. – NIVARD F. – PACREAU J. – PAYEN J.Y. – PELLETAN F. - PEYRAT A. – PHILIPPAULT D. – PINGAULT G. – PORCHERON C. – PORTE M. – PREHER P.C. – PRIOU P. – PROUST J. – RAFFIN A. – RENOUX E. - REVERDY Ph. – RIGNAULT A. – ROBIN S. – ROBIN X. – ROCHER J. - ROCHER J.C – ROUSSE J.M. – ROY J. – SERVAT F. – SOLIGNAC J.P. – SOUBRY S. – SOUCHE G. – TAVILIEN M. – THIMONIER D. – TORTISSIER J. - **Membres du Comité**

⇒ Etaient représentés :

Pouvoirs de BARBOT J.P. à GRANDIN R. – DE MAUDUIT du PLESSIS G. à PORCHET B. – DUTHEUIL D. à BERNARD B. – GAUTHIER J.C. à PINGAULT G. – GRIMAUD M. à HERAULT G. – TARTARIN Y. à TREMBLAIS D. – TREMOUILHE M. à PRIOU P. – VAUZELLE F. à HUGUENAUD G. – VIOLETTE J.F. à MELON J.P.

⇒ Etaient excusés :

BERTHOME M.A. – BIGOT Ph. – BLANCHETON E. – BOUILLAUD G. – BOUTET J.C. – CHATELLIER B. – CHEVAIS C. – DAUCHIER A. – DELANNOY E. – FRADIN P. – GIRAUDEAU J.L. – GRIMAUD M. – JESBERGER G. – JOLAS-COLLIN S. – JUSTICE M. – LASSALE D. – MAGNON M. – MARTIN N. – MAUDUIT J. – PICARD C. – RENAUD E. – RICHARD C. – ROUSSEAU E. – SAUMONNEAU M. – VILLETTE P. - **Membres du Comité**

⇒ Assistaient également à la séance :

AUDOUARD K. – DURAND N. – FROGER C. – GABARD N. - GARCIA E. - HOUDBERT S. – LUSSAT S. - MADEJ J.L. - PICARD M.- PLISSON I. - REVEILLAULT N. - ROUZIERE I. - SAZARIN J. - SIRONNEAU F.- **Personnels du Syndicat**

N°C20191202_098 : Désignation d'une secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2019

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L.5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Après s'être assuré de l'obtention du quorum, le Président ouvre la séance.

Madame Maryvonne TAVILIEN, déléguée de la Commune de SILLARS, est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2019 est adopté sans réserve.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour composé des points suivants :

- 1 > Point d'activité intermédiaire et décision modificative N°1 au budget 2019
- 2 > Débat d'Orientation Budgétaire 2020
- 3 > Durée d'amortissement
- 4 > Investissement 2020 – Autorisation d'engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- 5 > Convention de partenariat entre le SIMER et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe pour la mise à disposition d'une niveleuse
- 6 > Dépenses à reprendre au compte « fêtes et cérémonies »
- 7 > Questions diverses

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20191202_099 : Point d'activité intermédiaire & décision modificative n°1 au budget 2019

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L.5721-9 et L.1612-11 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la délibération du Comité syndical n°20190329_027 en date du 29 mars 2019 portant adoption du budget primitif 2019 « Travaux publics » ;
- Vu** l'avis de la Commission des finances en date du 15 novembre 2019.

Le Président présente le rapport qui suit :

ACTIVITES (hors bureau d'études)	CA 2017	CA 2018	2019	
			Objectifs budgétaires	Trx facturés Oct. 2019
Aménagement CB + viabilisation (ZA et lotissements)	1 205 932 €	993 866 €	2 820 000 €	714 586 €
Réseaux	505 826 €	345 479 €		539 815 €
Voirie / revêtements	874 422 €	650 163 €		490 714 €
Autres travaux	212 689 €	31 435 €		148 286 €
Prestations balayage et hivernage	85 481 €	79 875 €	80 000 €	64 886 €
Sous-total / Travaux pour les collectivités	2 884 350 €	2 100 817 €	2 900 000 €	1 958 287 €
Travaux réalisés pour le service gestion des déchets	306 610 €	367 513 €	80 000 €	19 698 €
Montant total	3 190 960 €	2 468 330 €	2 980 000 €	1 977 985 €

A ce stade de l'année, nous enregistrons une progression de l'activité d'environ 6% par rapport à l'année passée. Ainsi à la fin octobre, le montant des travaux facturés est proche de 2 M€ contre 1.89 M€ en 2018. La progression est encore plus sensible si l'on ne prend en compte que les travaux effectués pour les collectivités membres puisqu'elle atteint 30%.

Toutefois, malgré ce rebond de l'activité, **l'objectif budgétaire de 2.9 M€ de travaux réalisés ne sera à l'évidence pas atteint et serait en retrait de l'ordre de 8% par rapport aux prévisions du début de l'année.**

Cela s'explique essentiellement par :

- Une **baisse substantielle des travaux de revêtements et de voirie** qui représentaient 874 K€ en 2017 et plus que 490 K€ en 2019, du fait notamment de la prise de compétence « voirie » par les EPCI,
- Une **direction interne des travaux insuffisante** en raison de l'absence d'un conducteur de travaux, ce qui nuit à l'organisation et à la productivité des chantiers,
- Une **part de main-d'œuvre contractuelle qui a représenté en 2019 près de 30 % des effectifs**. Or, ces agents manquent de qualifications et ne contribuent donc pas suffisamment à la bonne avancée des chantiers.

EFFECTIFS	2015	2016	Permanents 35h			
			2017	2018	2019	2020
▪ Secrétariat	1	1	1	1	1	1
▪ Conducteur Tx / chef de chantiers	1	1	1	1	0	1
▪ Bureau d'études	3	3	3	3	3	2
▪ Atelier	1	1	1	1	1	1
▪ Transfert	1	1	1	1	1	1
▪ Opérateurs VRD	19	16	15	15	14	13
▪ Emploi d'avenir 35 h	1	1	1	1	1	0
Total général	27	24	23	23	21	19
Heures contractuels	11635	9663	12848	8492	13600	7280
Heures titulaires	40211	34264	33272	33411	31900	28200
Total heures	51846	43927	46120	41903	45500	35480
Part des contractuels	22,4%	22,0%	27,9%	20,3%	29,9%	20,5%
ETP opérateurs	22,1	18,8	18,3	18,4	17,5	15
ETP opérateurs contractuels	6,4	5,3	7,1	4,7	7,5	4

Ce constat nous amène ainsi à proposer une **décision modificative réduisant les objectifs budgétaires en termes de recettes de travaux de 100 000 €**.

Après exposé du rapport de présentation de la décision modificative n°1_2019 (cf. annexe), le Comité décide d'autoriser les mouvements de crédits qui portent ainsi le budget annexe travaux publics à :

- 4 110 000.00 € pour la section de fonctionnement (soit – 65 000 €)
- 497 174.02 € en investissements (soit + 1 296 €).

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20191202_100 : Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** *le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 à L.5721-9 et L.2312-2 modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),*
- Vu** *les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural,*
- Vu** *l'avis de la Commission des finances en date du 15 novembre 2019.*

Le Président présente le rapport qui suit :

Il est rappelé que le **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** constitue la première étape du cycle budgétaire annuel, précédant celle du vote du budget.

Il convient également de souligner que le DOB s'effectue sur la base d'un rapport (ROB) présentant la situation financière du Syndicat, l'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes et des informations concernant l'évolution de la dette.

Ce dernier est également l'occasion d'évoquer le contexte national et local dans lequel le budget sera construit, mais aussi de présenter les enjeux et les objectifs pour 2020 concernant l'activité travaux publics.

Après exposé du rapport ci-annexé, le Comité :

- **Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2020.**

Débats / Observations :

Concernant le tableau sur les effectifs, Monsieur BATLLE demande si les heures indiquées sont effectives.

Le Président répond que les temps de trajets sont compris dans celles-ci et qu'il s'agit des heures rémunérées (1820 h/agent) et non travaillées (1607 h/agent).

A propos de la suppression progressive du taux réduit de la TICPE appliquée sur le GNR, Monsieur GIRARD s'interroge concernant une énergie qui pourrait venir se substituer à celui-ci

Le Président indique qu'à ce jour ce sujet demande à être approfondi, mais que l'électricité pourrait-être une piste à développer.

N°C20191202_101 : Durées d'amortissement

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.2321-2 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la délibération du Comité syndical N°C20121214_107 en date du 14 décembre 2012 fixant les durées d'amortissement des biens affectés au service de travaux publics.

Le Vice-Président aux finances, Bernard PORCHET, présente le rapport suivant :

Afin de tenir compte de l'acquisition de nouvelles immobilisations dont les conditions d'amortissement n'ont pas été prévues par les délibérations existantes, il est proposé au Comité, de modifier ou de créer les durées d'amortissement suivantes :

DESIGNATIONS	DUREES d'AMORTISSEMENT	
	POUR LES BIENS ACQUIS JUSQU'AU 31/12/2018	POUR LES BIENS ACQUIS à COMPTER du 1 ^{er} /01/2019
Balayeuse aspiratrice	5 ans	7 ans
Remorque	/	5 ans

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'autoriser la modification ou la création des durées d'amortissement qui figurent dans le tableau ci-dessus,
- D'adopter le principe, pour les éventuelles acquisitions à venir relevant de catégories d'immobilisations n'étant pas prévues dans les différentes délibérations existantes, d'une durée d'amortissement correspondant à la durée maximale autorisée par l'instruction M14.

Débats / Observations :

Un délégué souhaite connaître l'année d'acquisition de la précédente balayeuse.

Le Directeur indique que celle-ci a été acquise en 2012 et qu'auparavant elle appartenait au Syndicat de Voirie de Chauvigny.

N°C20191202_102 : Investissements 2020 - Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.1612-1 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la délibération du Comité syndical n°20190329_027 en date du 29 mars 2019 portant adoption du budget primitif 2019 « Travaux publics » ;
- Vu** la délibération du Comité syndical n°20191202_099 en date du 2 décembre 2019 portant décision modificative n°1 au budget 2019 « Travaux publics ».

Le Vice-Président aux finances, Bernard PORCHET, présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L.1612-1 du CGCT dans le cas où le budget de la Collectivité n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le représentant de la Collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Dans la mesure où le budget 2020 du service travaux publics ne sera voté que la première quinzaine de mars, le Comité décide :

- D'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2019 (hors dépenses liées au remboursement de la dette).

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20191202_103 : Convention de partenariat entre le SIMER et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe pour la mise à disposition d'une niveleuse

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

☐ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Le Président présente le rapport qui suit :

Il est rappelé que le SIMER conventionnait avec l'ancienne Communauté de Communes du Lussacois, désormais intégrée à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, pour le prêt de matériels de chantier et notamment pour une niveleuse.

Le Syndicat ayant ponctuellement besoin d'utiliser ce type de matériel pour la réalisation de ses chantiers, il conviendrait de reconduire ce partenariat.

Les tarifs horaires proposés par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe sont les suivants :

Main d'œuvre (heure normale)	29.50 €
Main d'œuvre (heure supplémentaire)	37.00 €
Niveleuse (heure)	45.00 €

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'accepter les tarifs proposés par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe,**
- **D'autoriser la signature de la convention avec la Communauté de Communes Vienne et Gartempe pour le prêt de la niveleuse, pour une durée de 2 ans, renouvelable une fois pour la même période,**
- **De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions concernant la passation d'avenants éventuels.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20191202_104 : Dépenses à reprendre au compte « fêtes et cérémonies »

Nombre de délégués en exercice : 191	Pour :
Nombre de présents : 98	Contre :
Nombre de pouvoirs : 9	Abstention(s) :
Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la demande du Comptable public en date du 17 mai 2019.

Le Président présente le rapport qui suit :

Sur demande du Comptable Public, il conviendrait de procéder à l'adoption d'une délibération afin de préciser les principales dépenses à reprendre au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Il est donc proposé au Comité de prendre en charge les dépenses liées aux fêtes et cérémonies au compte 6232 telles que détaillées ci-dessous :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, les prestations et cocktails servis lors des assemblées, inaugurations, réunions publiques, repas de fin d'année....
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, plaques et présents offerts à l'occasion de divers évènements (décès, remise de médailles...),
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats,
- Locations de matériels liées à la manifestation (podiums, chapiteaux, kakémonos...),
- Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées à l'évènement,
- Les frais de restauration, de séjour des représentants du Syndicat (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs organisés dans le but de favoriser les échanges et les actions menées par le Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'approuver l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 dans la limite des crédits inscrits.

○

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est clôturée par le Président.

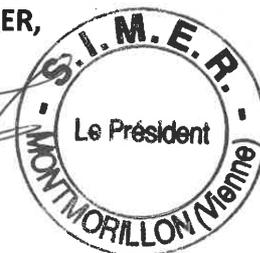
La Secrétaire de séance,

Maryvonne TAVILIEN



Le Président du SIMER,

Ernest COLIN





ANNEXES



BUDGET ANNEXE

TRAVAUX
PUBLICS

Annexe à la délibération N°C20191202_099

**DECISION MODIFICATIVE
N°01-2019**

RAPPORT de PRESENTATION

❶ - Section de fonctionnement

❷ - Section d'investissement

➔ Annexe : Tableau détaillé

1

1_ SECTION de FONCTIONNEMENT

La décision modificative proposée s'équilibre en dépenses et recettes à – 65 000 € et porte ainsi la section de fonctionnement à 4 110 000 € :

► En recettes :

➔ Le chapitre 70 « produits des services et travaux réalisés » est réduit de 100 000 €. Au regard du montant des réalisations à ce stade de l'année, les objectifs budgétaires concernant les travaux à réaliser pour le compte des collectivités membres ne pourront être atteints

➔ La perte de ces recettes sera en partie compensée par 35 000 € de recettes exceptionnelles composées de :

- 22 000 € de remboursements suite à des arrêts pour maladie
- 13 000 € de remboursements sur la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)



2

► **En dépenses :**

⇒ 50 000 € sont nécessaires au chapitre 011 « charges à caractère général » :

+ 180 000 € pour l'achat de matières premières

Pour compenser ces besoins, des réductions de crédits peuvent être opérées à l'intérieur du chapitre :

- 120 000 € pour les prestations sous-traitées

- 10 000 € pour les locations mobilières

⇒ Les dépenses imprévues sont ramenées à 67 090 €, soit -115 K€



► **Présentation simplifiée de la DM :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRES / LIBELLES		BP 2019	DM N°1	NOUVEAU BP 2019
011	Charges à caractère général	1 820 080,00 €	50 000,00 €	1 870 080,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 152 000,00 €	- €	1 152 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	600,00 €	- €	600,00 €
66	Charges financières	3 900,00 €	- €	3 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	801 330,00 €	- €	801 330,00 €
022	Dépenses imprévues	182 090,00 €	- 115 000,00 €	67 090,00 €
023	Virement à la section d'investissement	59 559,00 €	- €	59 559,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 441,00 €	- €	155 441,00 €
Total Général		4 175 000,00 €	- 65 000,00 €	4 110 000,00 €

CHAPITRES / LIBELLES		BP 2019	DM N°1	NOUVEAU BP 2019
013	Atténuations de charges	24 600,00 €	22 000,00 €	46 600,00 €
70	Produits des services et travaux	3 038 000,00 €	- 100 000,00 €	2 938 000,00 €
76	Produits financiers	- €	13 000,00 €	13 000,00 €
77	Produits exceptionnels	1 174,75 €	- €	1 174,75 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 109 725,25 €	- €	1 109 725,25 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
Total Général		4 175 000,00 €	- 65 000,00 €	4 110 000,00 €



2_ SECTION de d'INVESTISSEMENT

La décision modificative proposée s'équilibre en dépenses et recettes à 1 296 € et porte ainsi la section d'investissement à 497 174,02 € :

► En recettes :

- ⊖ Sont ajoutés 1 296 € au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés », provenant du remboursement d'une échéance dont le règlement avait été effectué en double

► En dépenses :

- ⊖ 944 € sont ajoutés à l'opération d'équipement « Matériels roulants »
- ⊖ Les dépenses imprévues sont portées à 1 352 €



5

► Présentation simplifiée de la DM :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRES / LIBELLES		BP 2019	DM N°1	NOUVEAU BP 2019
16	Emprunts et dettes assimilées	32 705,00 €	- €	32 705,00 €
20	Immobilisations incorporelles	500,00 €	- €	500,00 €
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	17 740,00 €	- €	17 740,00 €
020	Dépenses imprévues	1 000,00 €	352,00 €	1 352,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
Total hors opérations		53 445,00 €	352,00 €	53 797,00 €
Opération d'équipements : Matériels roulants		442 433,02 €	944,00 €	443 377,02 €
TOTAL GENERAL		495 878,02 €	1 296,00 €	497 174,02 €
CHAPITRES / LIBELLES		BP 2019	DM N°1	NOUVEAU BP 2019
16	Emprunts et dettes assimilés	70 000,00 €	1 296,00 €	71 296,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	107 141,16 €	- €	107 141,16 €
001	Excédent d'investissement reporté	99 531,86 €	- €	99 531,86 €
021	Virement de la section de fonctionnement	59 559,00 €	- €	59 559,00 €
24	Produits de cessions d'immobilisations	4 205,00 €	- €	4 205,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 441,00 €	- €	155 441,00 €
TOTAL GENERAL		495 878,02 €	1 296,00 €	497 174,02 €



6

PRESENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1_2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Chap./ Articles	Désignation
011	Charges à caractère général
60221	Combustibles et carburants
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)
60611	Eau et assainissement
60612	Energie - Electricité
60618	Autres fournitures non stockées
60621	Combustibles
60622	Carburants
60628	Autres fournitures non stockées
60631	Fournitures d'entretien
60632	Fournitures de petit équipement
60636	Vêtements de travail
6064	Fournitures administratives
6068	Autres matières et fournitures
6078	Autres marchandises
611	contrats de prestations de service
6132	Locations immobilières
6135	Locations mobilières
615221	Bâtiments
615228	Autres bâtiments
61551	Matériel roulant
61558	Autres biens mobiliers
6156	Maintenance
6161	Assurances multirisques
6162	Autres assurances
6168	Autres

2018	
BP + DM	Compte administratif
1 651 600,00 €	1 638 515,78 €
120 000,00 €	111 182,51 €
12 600,00 €	12 601,25 €
365 000,00 €	379 082,73 €
600,00 €	811,72 €
11 500,00 €	7 586,55 €
- €	- €
1 000,00 €	1 139,74 €
2 500,00 €	3 031,82 €
75 000,00 €	77 643,34 €
5 000,00 €	4 204,00 €
21 000,00 €	23 936,23 €
7 500,00 €	7 364,57 €
8 000,00 €	7 626,15 €
750 000,00 €	744 898,39 €
7 000,00 €	11 038,24 €
8 500,00 €	10 782,24 €
500,00 €	79,00 €
85 000,00 €	123 654,09 €
8 000,00 €	3 966,13 €
1 300,00 €	- €
25 000,00 €	13 874,56 €
4 000,00 €	4 555,98 €
6 500,00 €	6 231,76 €
19 000,00 €	17 272,22 €
5 000,00 €	1 916,19 €
1 500,00 €	- €

2019		
BP	DM N°1	Nouveau BP
1 820 080,00 €	50 000,00 €	1 870 080,00 €
125 000,00 €	- €	125 000,00 €
12 600,00 €	- €	12 600,00 €
424 000,00 €	120 000,00 €	304 000,00 €
600,00 €	- €	600,00 €
11 500,00 €	- €	11 500,00 €
- €	- €	- €
1 200,00 €	- €	1 200,00 €
3 000,00 €	- €	3 000,00 €
85 000,00 €	- €	85 000,00 €
5 000,00 €	- €	5 000,00 €
25 000,00 €	- €	25 000,00 €
6 500,00 €	- €	6 500,00 €
7 000,00 €	- €	7 000,00 €
818 000,00 €	180 000,00 €	998 000,00 €
3 000,00 €	- €	3 000,00 €
10 800,00 €	- €	10 800,00 €
100,00 €	- €	100,00 €
130 000,00 €	10 000,00 €	120 000,00 €
4 000,00 €	- €	4 000,00 €
500,00 €	- €	500,00 €
25 000,00 €	- €	25 000,00 €
4 500,00 €	- €	4 500,00 €
6 500,00 €	- €	6 500,00 €
18 000,00 €	- €	18 000,00 €
2 000,00 €	- €	2 000,00 €
500,00 €	- €	500,00 €

DEPENSES		
Chap./ Articles	Désignation	
617	Etudes et recherches	
6182	Documentation générale et technique	
6184	Versements à des organismes de formation	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	
6226	Honoraires	
6227	Frais d'actes et de contentieux	
6231	Annonces et insertions	
6232	Fêtes et cérémonies	
6236	Catalogues et imprimés	
6237	Publications	
6238	Divers	
6241	Transports de biens	
6251	Voyages et déplacements	
6255	Frais de déménagement	
6256	Missions	
6257	Réceptions	
6261	Frais d'affranchissement	
6262	Frais de télécommunications	
627	Services bancaires	
6284	Redevances pour	
62871	A la collectivité de rattachement	
63512	Taxes foncières	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres org.)	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	
6218	Autres personnel extérieur	
6332	Cotisations versées au FNAL	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunér.	
64111	Rémunération principale	
64112	NBI, supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	
64118	Autres indemnités	
	Rémunération des personnels non-titulaires	
64131	* CDD	
	* contrats permanents (Ingénieurs BE/conducteur de trx)	
64162	Emplois d'avenir	
6451	Cotisations à l'URSSAF	

2018		
BP + DM	Compte administratif	
- €	- €	
1 000,00 €	1 312,30 €	
9 500,00 €	7 528,08 €	
300,00 €	- €	
17 000,00 €	- €	
100,00 €	- €	
6 500,00 €	4 228,00 €	
9 000,00 €	5 448,81 €	
2 500,00 €	299,00 €	
700,00 €	- €	
300,00 €	92,55 €	
2 000,00 €	1 504,50 €	
100,00 €	- €	
500,00 €	- €	
100,00 €	680,34 €	
- €	335,15 €	
8 000,00 €	6 342,86 €	
6 000,00 €	5 273,86 €	
500,00 €	- €	
1 000,00 €	868,20 €	
28 000,00 €	23 910,02 €	
4 000,00 €	3 714,00 €	
500,00 €	240,00 €	
3 000,00 €	2 258,70 €	
1 134 000,00 €	1 111 935,47 €	
111 500,00 €	108 818,01 €	
1 000,00 €	- €	
3 300,00 €	2 878,88 €	
12 000,00 €	11 963,17 €	
2 000,00 €	1 727,52 €	
428 000,00 €	429 807,47 €	
9 000,00 €	9 135,28 €	
111 500,00 €	99 553,05 €	
170 000,00 €	159 121,12 €	
110 000,00 €	88 781,08 €	
60 000,00 €	70 340,04 €	
16 200,00 €	18 720,33 €	
106 000,00 €	108 607,87 €	

2019			
BP	DM N°1		Nouveau BP
- €	- €		- €
1 500,00 €	- €		1 500,00 €
8 000,00 €	- €		8 000,00 €
100,00 €	- €		100,00 €
8 000,00 €	- €		8 000,00 €
100,00 €	- €		100,00 €
5 000,00 €	- €		5 000,00 €
6 000,00 €	- €		6 000,00 €
2 500,00 €	- €		2 500,00 €
500,00 €	- €		500,00 €
300,00 €	- €		300,00 €
2 000,00 €	- €		2 000,00 €
100,00 €	- €		100,00 €
500,00 €	- €		500,00 €
800,00 €	- €		800,00 €
500,00 €	- €		500,00 €
8 000,00 €	- €		8 000,00 €
6 000,00 €	- €		6 000,00 €
500,00 €	- €		500,00 €
1 000,00 €	- €		1 000,00 €
31 880,00 €	- €		31 880,00 €
4 000,00 €	- €		4 000,00 €
500,00 €	- €		500,00 €
3 000,00 €	- €		3 000,00 €
1 152 000,00 €	- €		1 152 000,00 €
111 928,00 €	- €		111 928,00 €
1 000,00 €	- €		1 000,00 €
3 200,00 €	- €		3 200,00 €
12 800,00 €	- €		12 800,00 €
2 000,00 €	- €		2 000,00 €
420 000,00 €	- €		420 000,00 €
9 300,00 €	- €		9 300,00 €
110 000,00 €	- €		110 000,00 €
170 000,00 €	- €		170 000,00 €
105 000,00 €	- €		105 000,00 €
65 000,00 €	- €		65 000,00 €
19 400,00 €	- €		19 400,00 €
119 300,00 €	- €		119 300,00 €

DEPENSES		
Chap./ Articles	Désignation	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	
6474	Versements autres organismes	
6475	Médecine du travail, pharmacie	
6478	Autres charges sociales diverses	
65	Autres charges de gestion courante	
6541	Créances admises en non-valeur	
658	Charges diverses de la gestion courante	
	Total dépenses de gestion des services	
66	Charges financières	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	
67	Charges exceptionnelles	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
678	Autres charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
6815	Dot. aux prov. pour risques & charges de fonct.	
6875	Provision pour risques de perte d'activités	
022	Dépenses imprévues	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
23	Virement à la section d'investissement	
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
675	Valeurs comptables des immo. Cédées	
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporables & corporelles	
43	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

2018		
BP + DM	Compte administratif	
136 000,00 €	136 742,77 €	
11 500,00 €	8 262,41 €	
11 000,00 €	14 632,49 €	
2 000,00 €	1 637,00 €	
- €	- €	
2 500,00 €	328,10 €	
500,00 €	- €	
600,00 €	2,52 €	
500,00 €	- €	
100,00 €	2,52 €	
2 786 200,00 €	2 750 453,77 €	
5 750,00 €	5 261,38 €	
5 900,00 €	5 767,26 €	
-	150,00 €	
-	505,88 €	
767 310,00 €	1 040,00 €	
1 750,00 €	40,00 €	
4 560,00 €	1 000,00 €	
761 000,00 €	- €	
- €	- €	
- €	- €	
- €	- €	
- €	- €	
182 240,00 €	- €	
182 240,00 €	- €	
3 741 500,00 €	2 756 755,15 €	
275 785,00 €	- €	
275 785,00 €	- €	
176 315,00 €	238 810,85 €	
- €	26 250,00 €	
- €	36 249,34 €	
176 315,00 €	176 311,51 €	
- €	- €	
- €	- €	
452 100,00 €	238 810,85 €	
4 193 600,00 €	2 995 566,00 €	

2019			
BP	DM N°1	Nouveau BP	
142 000,00 €	- €	142 000,00 €	
10 000,00 €	- €	10 000,00 €	
16 000,00 €	- €	16 000,00 €	
2 000,00 €	- €	2 000,00 €	
- €	- €	- €	
2 500,00 €	- €	2 500,00 €	
572,00 €	- €	572,00 €	
600,00 €	- €	600,00 €	
500,00 €	- €	500,00 €	
100,00 €	- €	100,00 €	
2 972 680,00 €	50 000,00 €	3 022 680,00 €	
3 900,00 €	- €	3 900,00 €	
3 900,00 €	- €	3 900,00 €	
- €	- €	- €	
801 330,00 €	- €	801 330,00 €	
1 750,00 €	- €	1 750,00 €	
4 560,00 €	- €	4 560,00 €	
795 020,00 €	- €	795 020,00 €	
- €	- €	- €	
- €	- €	- €	
- €	- €	- €	
- €	- €	- €	
182 090,00 €	115 000,00 €	67 090,00 €	
182 090,00 €	115 000,00 €	67 090,00 €	
3 960 000,00 €	65 000,00 €	3 895 000,00 €	
59 559,00 €	- €	59 559,00 €	
59 559,00 €	- €	59 559,00 €	
155 441,00 €	- €	155 441,00 €	
- €	- €	- €	
- €	- €	- €	
155 441,00 €	- €	155 441,00 €	
- €	- €	- €	
215 000,00 €	- €	215 000,00 €	
4 175 000,00 €	65 000,00 €	4 110 000,00 €	

REPARTITIONS des DEPENSES par NATURES

CHARGES FIXES	1 306 275,93 €
CHARGES VARIABLES	1 004 434,06 €
CHARGES VARIABLES / RECETTES	65,00%
POINT MORT	3 732 084,59 €
<i>Dont charges de personnel</i>	1 887 345,00 €
<i>Dont charges de personnel</i>	107 503,41 €

RECETTES

Chap./ Articles	Désignation
013	Atténuations de charges
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel
70	Produits des services, domaine et ventes diverses
704	Travaux
705	Etudes
70688	Autres prestations de service
7078	Autres (ventes panneaux signalisation)
7083	Locations diverses (Matériel TOPO)
70871	par la collectivité de rattachement
75	Autres produits de gestion courante
758	Produits divers de gestion courante
Total des recettes de gestion des services	
76	Produits financiers
7688	Autres
77	Produits exceptionnels
773	Mandats annulés ou atteints de déchéance quadriennale
775	Produits des cessions d'immobilisations
7718	Autres produits exceptionnels
7788	Produits exceptionnels divers
Total des recettes réelles	
002	Excédent de fonctionnement reporté
002	Excédent de fonctionnement reporté
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections
722	Immobilisations corporelles
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.
Total des recettes d'ordre	
TOTAL GENERAL	

RESULTATS

-329 872,57 €

1 363 015,00 €	1 306 275,93 €
1 006 300,00 €	1 004 434,06 €
1 887 345,00 €	1 689 290,07 €
127 700,00 €	107 503,41 €
71,31%	65,00%
4 750 013,40 €	3 732 084,59 €

2018

BP + DM	Compte administratif
24 600,00 €	22 778,77 €
12 600,00 €	11 782,24 €
12 000,00 €	10 996,53 €
2 620 000,00 €	2 574 678,66 €
2 200 000,00 €	2 100 817,16 €
40 000,00 €	87 850,00 €
365 000,00 €	367 513,20 €
7 000,00 €	10 418,30 €
- €	80,00 €
8 000,00 €	8 000,00 €
761,02 €	- €
761,02 €	- €
2 645 361,02 €	2 597 457,43 €
- €	- €
- €	- €
- €	66 736,00 €
- €	980,38 €
- €	62 499,34 €
- €	2 256,28 €
- €	1 000,00 €
2 645 361,02 €	2 664 193,43 €
1 546 738,98 €	- €
1 546 738,98 €	- €
1 500,00 €	1 500,00 €
- €	- €
1 500,00 €	1 500,00 €
1 500,00 €	1 500,00 €
4 193 600,00 €	2 665 693,43 €

1 338 199,00 €	- €	1 338 199,00 €
1 026 028,00 €	- €	1 026 028,00 €
1 859 691,00 €	50 000,00 €	1 909 691,00 €
125 972,00 €	- €	125 972,00 €
60,69%	-76,92%	63,66%
3 404 471,04 €	- €	3 684 009,06 €

2019

BP	DM N°1	Nouveau BP
24 600,00 €	22 000,00 €	46 600,00 €
12 600,00 €	- €	12 600,00 €
12 000,00 €	22 000,00 €	34 000,00 €
3 038 000,00 €	100 000,00 €	2 938 000,00 €
2 900 000,00 €	100 000,00 €	2 800 000,00 €
50 000,00 €	- €	50 000,00 €
80 000,00 €	- €	80 000,00 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
8 000,00 €	- €	8 000,00 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
3 062 600,00 €	78 000,00 €	2 984 600,00 €
- €	13 000,00 €	13 000,00 €
- €	13 000,00 €	13 000,00 €
1 174,75 €	- €	1 174,75 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
1 174,75 €	- €	1 174,75 €
3 063 774,75 €	65 000,00 €	2 998 774,75 €
1 109 725,25 €	- €	1 109 725,25 €
1 109 725,25 €	- €	1 109 725,25 €
1 500,00 €	- €	1 500,00 €
- €	- €	- €
1 500,00 €	- €	1 500,00 €
1 500,00 €	- €	1 500,00 €
4 175 000,00 €	65 000,00 €	4 110 000,00 €

0,00 €

0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Chap./ Articles	Désignation
16	Emprunts et dettes assimilées
1641	Emprunts en euros
20	Immobilisations incorporelles
2051	Concessions et droits similaires
21	Immobilisations corporelles
2111	Terrains nus
21318	Autres bâtiments publics
2135	Instal.géné., agencements, aménagements ...
2138	Autres constructions
2181	Instal.géné., agencements, aménagements ...
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
2188	Autres immobilisations corporelles
23	Immobilisations en cours
2315	Installation, matériel et outillage techniques
27	Autres immobilisations financières
275	Dépôts et cautionnements versés
020	Dépenses imprévues
020	Dépenses imprévues
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
13913	Départements
2135	Instal.géné., agencements, aménagements ...
2315	Installations, matériel et outillage technique
041	Opérations patrimoniales
2135	Instal.géné., agencements, aménagements ...
TOTAL DEPENSES HORS OPERATIONS	

OPERATION D'EQUIPEMENT MATERIELS ROULANTS

Programme de l'année	
RAR de l'année N-1	

TOTAL AVEC OPERATIONS d'INVESTISSEMENT

2018	
BP + DM	Compte administratif
55 100,00 €	55 035,33 €
55 100,00 €	55 035,33 €
8 000,00 €	7 201,05 €
8 000,00 €	7 201,05 €
35 000,00 €	25 742,61 €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
4 300,00 €	4 256,20 €
- €	- €
5 000,00 €	1 317,88 €
700,00 €	- €
25 000,00 €	20 168,53 €
- €	- €
- €	- €
1 000,00 €	- €
1 000,00 €	- €
34 500,00 €	- €
34 500,00 €	- €
1 500,00 €	1 500,00 €
1 500,00 €	1 500,00 €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
135 100,00 €	89 478,99 €

551 950,00 €	244 750,00 €
/	/

687 050,00 €

334 228,99 €

2019		
BP	DM N°1	Nouveau BP
32 705,00 €	- €	32 705,00 €
32 705,00 €	- €	32 705,00 €
500,00 €	- €	500,00 €
500,00 €	- €	500,00 €
17 740,00 €	- €	17 740,00 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
1 740,00 €	- €	1 740,00 €
1 000,00 €	- €	1 000,00 €
15 000,00 €	- €	15 000,00 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
1 000,00 €	352,00 €	1 352,00 €
1 000,00 €	352,00 €	1 352,00 €
1 500,00 €	- €	1 500,00 €
1 500,00 €	- €	1 500,00 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
53 445,00 €	352,00 €	53 797,00 €

236 000,00 €	- €	236 000,00 €
206 433,02 €	944,00 €	207 377,02 €

495 878,02 €

1 296,00 €

497 174,02 €

RECETTES	
Chap./ Articles	Désignation
16	Emprunts et dettes assimilés
1641	Emprunts en euros
1068	Apports, Dotations, Réserves
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé
001	Excédent d'investissement reporté
001	Excédent d'investissement reporté
021	Virement de la section de fonctionnement
021	Virement de la section de fonctionnement
024	Produits de cessions d'immobilisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.
2182	Matériel de transport
28051	Concessions et droits similaires
281318	Autres bâtiments publics
28135	Install.géné., agencement, aménagements des construc
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile
28158	Autres installations, agencements...
28182	Matériel de transport
28183	Matériel de bureau et informatique
28184	Mobilier
28188	Autres immobilisations corporelles
041	Opérations patrimoniales
2315	Instal.géné., agencements, aménagements ...
TOTAL RECETTES	

2018	
BP + DM	Compte administratif
- €	- €
- €	- €
36 008,55 €	36 008,55 €
36 008,55 €	36 008,55 €
158 941,45 €	- €
158 941,45 €	- €
275 785,00 €	- €
275 785,00 €	- €
40 000,00 €	
176 315,00 €	238 810,85 €
- €	36 249,34 €
- €	26 250,00 €
271,00 €	270,40 €
14 368,00 €	14 367,16 €
7 020,00 €	7 020,08 €
2 400,00 €	2 400,00 €
1 188,00 €	1 187,89 €
124 185,00 €	124 182,71 €
3 081,00 €	3 081,09 €
1 832,00 €	1 832,08 €
21 970,00 €	21 970,10 €
- €	- €
- €	- €
687 050,00 €	274 819,40 €

RESULTATS

- 59 409,59 €

2019		
BP	DM N°1	Nouveau BP
70 000,00 €	1 296,00 €	71 296,00 €
70 000,00 €	1 296,00 €	71 296,00 €
107 141,16 €	- €	107 141,16 €
107 141,16 €	- €	107 141,16 €
99 531,86 €	- €	99 531,86 €
99 531,86 €	- €	99 531,86 €
59 559,00 €	- €	59 559,00 €
59 559,00 €	- €	59 559,00 €
4 205,00 €	- €	4 205,00 €
155 441,00 €	- €	155 441,00 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
495 878,02 €	1 296,00 €	497 174,02 €

- €

- €

- €

Rapport d'orientation budgétaire 2020



L.2312-2 du CGCT
*Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités
de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire*

1

SOMMAIRE

- 1. Le secteur des travaux publics en chiffres**
- 2. La conjoncture économique**
- 3. Les enjeux et objectifs pour 2020**
- 4. L'évolution des recettes et de l'activité**
- 5. L'évolution des dépenses de fonctionnement**
- 6. L'encours de la dette**
- 7. Le programme d'investissement pour 2020**



2

1. Le secteur des travaux publics en chiffres (Source FNTF 2018)

300 000 emplois



Chiffre d'affaires en France en 2017

38,6 Mds € + 8%

Chiffre d'affaires dans

le monde en 2017

30 Mds €



8000 entreprises de toutes tailles



61,5%

Ont entre 1 et 10 salariés

Elles composent un tissu d'entreprises de proximité



29,2%

Ont entre 11 et 50 salariés



9,3%

Ont + de 50 salariés

Elles structurent les chantiers d'envergure et font partie des leaders mondiaux du secteur

SIMER

3

1. Le secteur des travaux publics en chiffres (suite)

Pour qui travaillent les travaux publics ?

40,8%

**COLLECTIVITÉS
LOCALES**

31,3%

Communes et EPCI

7,6%

Conseils
départementaux

1,9%

Conseils régionaux

34,9%

SECTEUR PRIVÉ

24,0%

Entreprises
industrielles et
commerciales

6,3%

Sous-traitance

4,6%

Particuliers

17,5%

**GRANDS
OPÉRATEURS**

7,7%

EDF, RTE, Enedis, Engie,
GRT, GRdF

5,8%

SNCF Réseau, RATP, SEM
transports collectifs
urbains, SGP

4,0%

Autres

3,6%

**CONCESSIONS
ET CONTRATS DE
PARTENARIATS**

3,2%

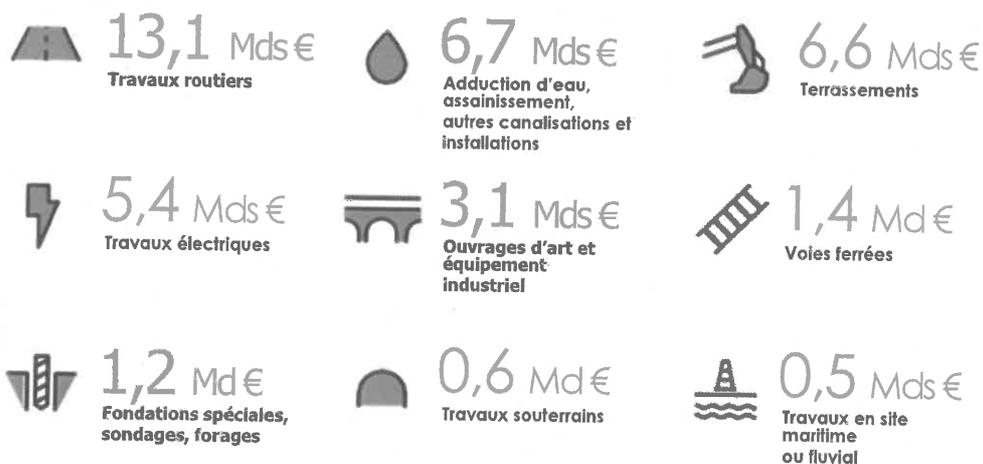
ÉTAT

SIMER

4

1. Le secteur des travaux publics en chiffres (suite)

Une diversité d'ouvrages



1. Le secteur des travaux publics en chiffres (suite)

Chiffre d'affaires dans les régions françaises en 2017



2. La conjoncture économique

➤ Un secteur qui retrouve une activité soutenue...

Depuis 2018, après une décennie de crise où le secteur TP a perdu 25 % de son chiffre d'affaires, le secteur connaît une embellie qui s'accélère en 2019 avec une croissance de l'activité qui devrait être en rythme annuelle de 11%

Cela s'explique par un contexte pré-électoral qui favorise traditionnellement des collectivités locales, ainsi que par la dynamique des grands opérateurs avec le Grand Paris et le plan très haut débit

Cela se traduit aussi par une hausse de 6% des heures travaillées et des effectifs ouvriers de 2%

En 2018, 10 000 créations nettes de postes ont été enregistrées et 200 000 embauches sont attendues dans le secteur au cours des 5 prochaines années



SIMER

7

2. La conjoncture économique (suite)

➤... mais un secteur qui connaît :

- Des difficultés de recrutement puisqu'1 employeur sur 2 se dit contraint dans son développement faute de personnel qualifié
- Des difficultés d'approvisionnement en bitume depuis 2 ans. Plusieurs raisons sont avancées dont le passage de 12 à 6 du parc de raffinerie en France depuis 2017, les commandes des collectivités concentrées entre mai et septembre, le refus de certains maîtres d'ouvrage d'utiliser des matériaux recyclés
- Des tensions sur le prix des matières premières et de l'énergie, renforcées par le PLF pour 2020 qui prévoit la suppression progressive du taux réduit de la TICPE sur le GNR qui serait lissée sur 3 ans

2019 (situation actuelle)	1 ^{er} juillet 2020	1 ^{er} juillet 2021	1 ^{er} janvier 2022
18.82 c€/L	37.68 c€/L	50.27c€/L	59.40c€/L
/	+ 18.86 c€/L	+ 12.59 c€/L	9.13 c€/L



SIMER

8

2. La conjoncture économique (suite)



... avec des mesures d'accompagnement :

- Majoration de plein droit du prix de tous les contrats en cours lorsqu'ils ne comportent pas de clause de révision
- Mise en place d'un dispositif de suramortissement pour l'acquisition d'engins de chantier utilisant un carburant alternatif au GNR
- Élargissement de la liste des dépenses éligibles au **Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) à tous les travaux d'entretien de réseaux**, pour soutenir les dépenses d'entretien des collectivités
- Relèvement de 5% à 10% minimum du montant des **avances** pour les PME sur les marchés publics locaux des collectivités locales dont le budget > 60 M€
- Diminution de la retenue de garantie de 5 à 3%



9

3. Les enjeux et objectifs pour 2020



Revoir l'organisation interne du pôle travaux publics pour améliorer notre productivité :

- ⇒ Nomination en interne d'un **chef de chantiers** en charge de piloter les équipes et veiller à la bonne affectation des moyens et au respect des délais
- ⇒ Disposer d'un socle d'agents permanents suffisant pour constituer **4 équipes de 4 agents** puisqu'une part d'agents contractuels trop importante nuit à l'efficacité du travail, tout particulièrement lorsque la main d'œuvre est rare et peu qualifiée
- ⇒ Mieux former et accompagner nos agents pour développer leurs compétences



Travailler sur la fonction « achats » pour mieux maîtriser l'évolution des coûts des fournitures et des prestations sous-traitées



Faire connaître les moyens et les savoir-faire de cette branche d'activité en période de renouvellement des équipes municipales par un travail de terrain



Recherche de mutualisation des moyens d'ingénierie avec les EPCI



10

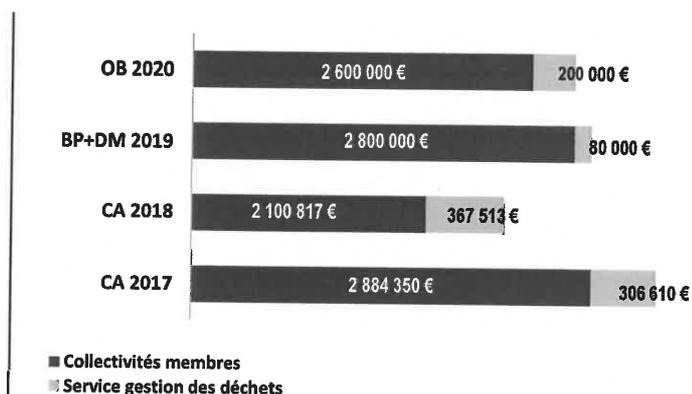
4. L'évolution des recettes et de l'activité

Pour 2020, il faut anticiper une baisse du volume d'activité au regard de la période électorale, qui inévitablement va freiner les programmes de travaux des collectivités

L'objectif de recettes pour 2020 serait de **2 820 000 €**, soit en contraction de **4 %** ou **118 K€** par rapport à 2019. Dont :

- 2 600 000 € de travaux pour le compte des collectivités membres
- 200 000 € les travaux de génie-civil relatifs à la mise en œuvre de colonnes semi-enterrées

➡ Evolution des recettes issues des travaux (hors BE)

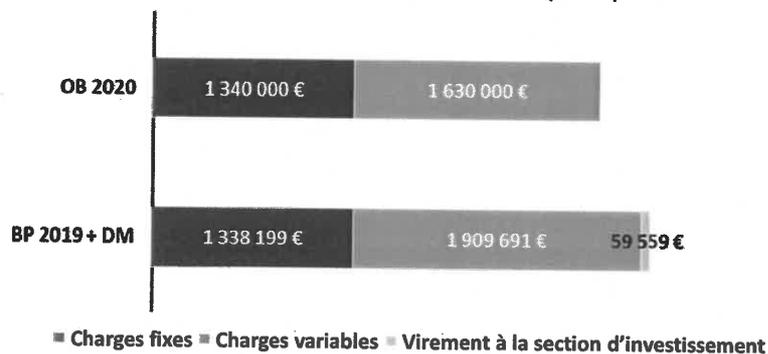


11

5. L'évolution des dépenses de fonctionnement

➤ Suivant le recul de l'activité, les dépenses réelles liées à la réalisation des travaux se réduiraient de **6 %** :

- Les charges fixes seraient stables à 1 340 000 €
- Les charges variables se contracteraient de 14 % pour passer à 1 630 000 €



➤ Les amortissements passeraient de **155 K€** à **187 K€** suite à l'achat de la nouvelle balayeuse notamment

12

5. L'évolution des dépenses de fonctionnement (suite)

➤ Les effectifs au 1^{er} janvier 2020 se ventilerait de la façon suivante:

EFFECTIFS	2015	2016	Permanents 35h			
			2017	2018	2019	2020
▪ Secrétariat	1	1	1	1	1	1
▪ Conducteur Tx / chef de chantiers	1	1	1	1	0	1
▪ Bureau d'études	3	3	3	3	3	2
▪ Atelier	1	1	1	1	1	1
▪ Transfert	1	1	1	1	1	1
▪ Opérateurs VRD	19	16	15	15	14	13
▪ Emploi d'avenir 35 h	1	1	1	1	1	0
Total général	27	24	23	23	21	19
Heures contractuels	11635	9 663	12 848	8 492	13 600	7 280
Heures titulaires	40211	34264	33 272	33 411	31 900	28 200
Total heures	51 846	43 927	46 120	41 903	45 500	35 480
Part des contractuels	22,4%	22,0%	27,9%	20,3%	29,9%	20,5%
ETP opérateurs	22,1	18,8	18,3	18,4	17,5	15
ETP opérateurs contractuels	6,4	5,3	7,1	4,7	7,5	4

➤ Les charges de personnel seraient de **1 100 000 €** :

- 977 000 € pour les agents permanents (-4,7%)
- 123 000 € pour les agents contractuels (soit 4 ETP)

13

6. L'encours de la dette

➤ Etat de l'endettement :

L'état de l'endettement présenté ci-dessous tient compte du prêt de 70 000 € réalisé sur l'exercice 2019 pour financer l'acquisition d'une pelle

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant
2019	174 678,60	32 704,36	3 886,48	36 590,84	211 974,25
2020	211 974,25	43 517,66	3 206,38	46 724,04	168 456,59
2021	168 456,59	44 353,35	2 349,90	46 703,25	124 103,24
2022	124 103,24	34 390,22	1 551,84	35 942,06	89 713,02
2023	89 713,02	35 055,09	866,97	35 922,06	54 657,93
2024	54 657,93	19 075,58	371,48	19 447,06	35 582,35
2025	35 582,35	19 212,48	214,58	19 427,06	16 369,87
2026	16 369,87	16 369,87	61,19	16 431,06	0,00

14

7. Programme d'investissement 2020

DESIGNATIONS		DEPENSES	RECETTES
Matériels roulants /engins	<i>Pelle de 8 tonnes</i>	85 000,00 €	Autofinancement 73%
	<i>Outil pour la mise en œuvre manuelle des enrobés à chaud</i>	20 000,00 €	
	<i>Fourgon plateau</i>	35 000,00 €	
	<i>Tractopelle</i>	50 000,00 €	
Sous-total - 1		190 000,00 €	
Matériels informatiques / Mobiliers	<i>Logiciels « bureautiques »</i>	500,00 €	
	<i>Matériels informatiques</i>	1 500,00 €	
Sous-total - 2		2 000,00 €	
Divers	<i>Petits matériels de chantier</i>	15 000,00 €	
Sous-total - 3		15 000,00 €	
Total du programme 2020		207 000,00 €	
Remboursement capital d'emprunts		43 520,00 €	/
Amortissements de subventions		1 500,00 €	
Dépenses imprévues		1 980,00 €	
Emprunt			56 000,00 €
Amortissements		/	187 000,00 €
Produits de cessions			11 000,00 €
TOTAL GENERAL		254 000,00 €	254 000,00 €




ANNEXE

Présentation simplifiée de la section d'exploitation / OB 2020

CHAP.	LIBELLES	2019			2020	Variation
		BP	DM	BP + DM	OB	OB/BP+DM
D E P E N S E S	011 Charges à caractère général	1 820 080,00 €	50 000,00 €	1 870 080,00 €	1 680 000,00 €	-10,2%
	012 Charges de personnel et frais assimilés	1 152 000,00 €	- €	1 152 000,00 €	1 100 000,00 €	-4,5%
	65 Autres charges de gestion courante	600,00 €	- €	600,00 €	600,00 €	0,0%
	Total des dépenses de gestion des services	2 972 680,00 €	50 000,00 €	3 022 680,00 €	2 780 600,00 €	-8,0%
	66 Charges financières	3 900,00 €	- €	3 900,00 €	3 100,00 €	-20,5%
	67 Charges exceptionnelles	801 330,00 €	- €	801 330,00 €	687 300,00 €	-14,2%
	022 Dépenses imprévues	182 090,00 €	- 115 000,00 €	67 090,00 €	182 000,00 €	171,3%
	Total des dépenses réelles	3 960 000,00 €	- 65 000,00 €	3 895 000,00 €	3 653 000,00 €	-8,2%
	023 Virement de la section de fonctionnement	59 559,00 €	- €	59 559,00 €	- €	-100,0%
	042 Opération d'ordre de transferts entre section	155 441,00 €	- €	155 441,00 €	187 000,00 €	20,3%
Total des dépenses d'ordre	215 000,00 €	- €	215 000,00 €	187 000,00 €	-13,0%	
TOTAL des DEPENSES	4 175 000,00 €	- 65 000,00 €	4 110 000,00 €	3 840 000,00 €	-6,6%	

REPARTITION des DEPENSES par NATURE		BP	DM	BP + DM 2018	OB 2020	OB/BP+DM
CHARGES FIXES		1 338 199 €	- €	1 338 199 €	1 340 000 €	0,1%
<i>Dont charges de personnel</i>		<i>1 026 028 €</i>	<i>- €</i>	<i>1 026 028 €</i>	<i>977 400 €</i>	<i>-4,7%</i>
CHARGES VARIABLES		1 859 691 €	50 000 €	1 909 691 €	1 630 900 €	-14,6%
<i>Dont charges de personnel</i>		<i>125 972 €</i>	<i>- €</i>	<i>125 972 €</i>	<i>122 800 €</i>	<i>-2,7%</i>
Charges variables / recettes		60,69%		63,68%	57,49%	

CHAP.	LIBELLES	2019			2020	Variation
		BP	DM 1	BP + DM	OB	OB/BP+DM
R E C E T T E S	013 Attribution de charges	24 600,00 €	22 000,00 €	46 600,00 €	15 000,00 €	-67,8%
	70 Produits des services et travaux	3 038 000,00 €	100 000,00 €	2 938 000,00 €	2 820 000,00 €	-4,0%
	75 Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	500,00 €	/
	Total des recettes de gestion des services	3 062 600,00 €	- 78 000,00 €	2 984 600,00 €	2 835 500,00 €	-5,0%
	76 Produits financiers	- €	13 000,00 €	13 000,00 €	- €	/
	77 Produits exceptionnels	1 174,75 €	- €	1 174,75 €	3 000,00 €	/
	Total des recettes réelles	3 063 774,75 €	- 65 000,00 €	2 998 774,75 €	2 838 500,00 €	-5,3%
	042 Opération d'ordre de transferts entre section	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	/
	Total des recettes d'ordre	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	/
	Excédent reporté	1 109 725,25 €	- €	1 109 725,25 €	1 000 000,00 €	/
TOTAL des RECETTES	4 175 000,00 €	- 65 000,00 €	4 110 000,00 €	3 840 000,00 €	-6,6%	

